

CHOISISSEZ LA CHALEUR RENOUVELABLE

4 solutions pour une énergie écologique et économique



LES SOLUTIONS



Bois énergie

Ex : installation d'une chaudière bois avec plaquette ou à granulés



Solaire thermique

Ex : production d'eau chaude sanitaire solaire



Géothermie

Ex : chauffage ou refroidissement d'un bâtiment grâce à l'énergie du sol



Réseaux de chaleur

Ex : chauffage de plusieurs bâtiments d'un même site ou d'un même quartier

Les avantages

- Maîtriser votre facture énergétique
- Réduire votre impact environnemental
- Faire appel à une ressource locale

Les bénéficiaires

Le contrat de développement territorial EnR thermiques s'adresse à tous les acteurs du territoire, sauf les particuliers qui peuvent être accompagnés par l'**Espace Info Energie de Grand Poitiers**.

Grand Poitiers Communauté urbaine vous accompagne :

- Réalisation d'une étude d'opportunité
- Accompagnement technique personnalisé
- Aide financière aux études techniques (de 50 % à 70 % du montant des études)
- **Aide au financement**, étudiée au cas par cas, pour une installation d'énergie thermique renouvelable (jusqu'à 65% des investissements).
- Demandez une analyse et accédez aux dispositifs d'accompagnement financiers disponibles (ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, Département, Syndicat Energies Vienne...).





Solution 1 : le bois énergie

Le bois énergie, c'est faire le choix d'un **système automatisé** et performant pour **le chauffage de locaux, la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage de piscines ou des process industriels** à partir de la **combustion de biomasse** (granulés de bois ou bois déchiqueté notamment).

Avantages

- Limiter sa dépendance énergétique et son exposition aux fluctuations du prix de l'énergie
- Diminuer les dépenses de fonctionnement
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire appel à une énergie renouvelable
- Valoriser une ressource de proximité et favoriser l'emploi local

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Un accès à une ressource en bois

Des expériences sur le territoire

L'école de Pleumartin (Vienne), chauffée au fioul, a fait le choix de la solution performante de chauffage aux granulés de bois, qui lui a permis de réduire ses dépenses d'énergie de près de 30%.

→ Plus d'informations avec le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Energie) : cibe.fr



Solution 2 : le solaire thermique

A l'aide de **panneaux solaires**, l'énergie solaire est captée, **transformée en chaleur et transférée** pour **produire de l'eau chaude**. Cette solution utilisée principalement pour fournir une partie de **l'eau chaude sanitaire** (de 40% à 70% des besoins annuels) peut également fournir une **part de l'énergie** pour du **chauffage de locaux ou des procédés industriels**.

Avantages

- Profiter d'une énergie totalement gratuite
- Faire le choix d'une solution simple
- Diminuer les dépenses de fonctionnement et faire des économies
- Valoriser son patrimoine et son image

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Des consommations d'eau chaude, notamment en été
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression
- Une surface avec une orientation favorable disponible

Des expériences sur le territoire

La Résidence des Trois Rivières à Poitiers dispose de 60 m² de panneaux solaires thermiques depuis 2016 qui permettent une couverture de 25% des besoins annuels, soit une économie annuelle de 3 000€.

➔ Plus d'informations avec le SOCOL : solaire-collectif.fr





Solution 3 : la géothermie

La géothermie consiste à **recupérer dans le sol les calories nécessaires** pour répondre à des **besoins de chaleur** ou de **rafraîchissement**. L'énergie peut être captée **dans le sol directement** (grâce à des sondes) ou bien **dans l'eau** contenue dans une nappe (grâce à des puits).

Avantages

- Profiter d'une énergie permanente et locale sur quasiment tout le territoire
- Avoir une installation technique sans impact visuel
- Se chauffer et se rafraîchir avec un seul équipement
- Une facture énergétique maîtrisée
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre

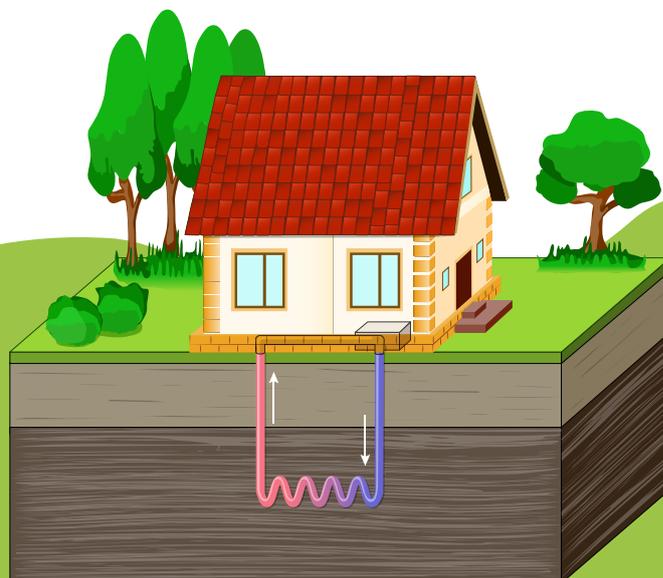
Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Un bâtiment neuf ou rénové (ou un projet)
- Une installation de production âgée, ou à remplacer
- Des besoins de refroidissement en plus du chauffage
- Des dépenses d'exploitation élevées
- Des besoins énergétiques importants, voire en progression

Des expériences sur le territoire

« *Le système est simple et performant, la maintenance réduite.* » Dans le cadre de la construction de son nouveau groupe scolaire en 2012, la commune de Saint-Julien-l'Ars a fait le choix de la solution de chauffage par géothermie. Deux forages de 50m de profondeur permettent de fournir les besoins du bâtiment à travers une pompe à chaleur d'une puissance de 32kW.

→ Plus d'informations avec l'AFPG : geothermies.fr





Solution 4 : le réseau de chaleur

Un réseau de chaleur, c'est disposer d'une **installation de production d'énergie collective raccordée à un réseau de distribution de la chaleur vers les usagers**. Elle permet de couvrir les besoins de **chauffage, d'eau chaude sanitaire et éventuellement de procédés industriels**. Un réseau de chaleur peut être alimenté par **différentes sources renouvelables** en fonction des gisements locaux : chaleur fatale, géothermie, bois énergie ou bien solaire thermique.

Avantages

- Réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement
- Une installation commune avec une source renouvelable et peu onéreuse
- Améliorer la qualité de l'air et le bilan de gaz à effet de serre
- Agir contre la précarité énergétique

Cette solution est faite pour vous, si vous avez :

- Un patrimoine consommateur d'énergie dans un périmètre rapproché
- Des consommateurs de chaleur à proximité de vos bâtiments
- Des équipements qui doivent être remplacés
- Des constructions ou aménagements urbains en prévision sur le territoire

Des expériences sur le territoire

Grand Poitiers a la compétence pour mettre en place un service de distribution de la chaleur auprès des abonnés d'un réseau. Plusieurs montages sont envisageables :

- Porter les investissements et le fonctionnement : réalisation de marchés pour la conception, les travaux et l'exploitation. Celle-ci peut être faite par le porteur de projet ou déléguée d'une entreprise spécialisée. **Projet simple jusqu'à 2 MW.**
- Recourir à une Délégation de Service Public (déléguer les investissements et l'exploitation) : l'ensemble de la réalisation et de l'exploitation du projet de réseau est géré par un opérateur privé. **Projet de taille importante supérieur à 2 MW.**

Une réflexion sur le portage de réseau de chaleur des communes peut être menée avec les services de la Communauté urbaine.

→ Plus d'informations avec l'AMORCE : amorce.asso.fr



Contactez-nous, une étude personnalisée vous sera proposée



1. Répondez au questionnaire sur www.grandpoitiers.fr/chaleurrenouvelable ou contactez Grand Poitiers.
2. Nous analysons les opportunités de « chaleur renouvelable » lors d'un entretien téléphonique.
3. Nous étudions le projet qui convient le mieux à votre situation : réalisation d'une visite sur site et présentation de la faisabilité.

Le contrat de territoire « Chaleur renouvelable » est un partenariat entre **l'ADEME** et **Grand Poitiers**. Il utilise les aides nationales du Fonds Chaleur pour mettre des moyens humains et financiers à disposition des acteurs du territoire.

Grand Poitiers

Direction Energie 5B - Rue de Puygarreau - 86000 Poitiers
grandpoitiers.fr - baptiste.delhomme@grandpoitiers.fr - 06 79 22 83 03



GRAND POITIERS

communauté urbaine